

 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	PREMIER MINISTRE	SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'INVESTISSEMENT	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	MINISTÈRE DES SPORTS
---	---------------------	---	--	-------------------------



Paris, le 29 avril 2019

Programme prioritaire de recherche en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques : lancement d'une première phase d'appel à manifestation d'intérêt

Frédérique VIDAL, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Roxana MARACINEANU, ministre des Sports et Guillaume BOUDY, secrétaire général pour l'investissement, ont annoncé le 1^{er} avril le lancement d'un Programme Prioritaire de Recherche (PPR) pour la haute performance sportive. Doté de 20 millions d'euros, il sera financé par le Programme d'investissements d'avenir, intégré au Grand plan d'investissement. Traduction concrète de cet engagement, l'agence nationale de la recherche (ANR) lance aujourd'hui un premier appel à manifestation d'intérêt à destination des communautés scientifiques et sportives. Il permettra de recueillir des pistes pour des projets de recherche dans le domaine de la très haute performance sportive, dont les résultats seront exploités par les meilleurs athlètes français en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Ce Programme Prioritaire de Recherche se décline en 9 défis thématiques qui couvrent tous les champs de la performance sportive de très haut niveau de manière à accompagner de manière optimisée les meilleurs athlètes français vers la haute performance :

- Défi 1 : l'équilibre de vie et l'environnement de l'athlète
- Défi 2 : la prévention et le traitement des facteurs de risque
- Défi 3 : cognition et préparation mentale
- Défi 4 : les interactions homme-matériel et l'optimisation du matériel
- Défi 5 : apprentissage et optimisation du geste sportif
- Défi 6 : la quantification des charges d'entraînement
- Défi 7 : les *big data* et l'intelligence artificielle au service de la performance

- Défi 8 : la performance dans son environnement
- Défi 9 : spécificités du domaine paralympique

Après analyse des manifestations d'intérêts un premier appel à projets sera ouvert de fin août à fin octobre 2019 pour sélectionner des projets démarrant début 2020. Cet appel sera complété par un second appel décalé de quelques mois qui permettra de tenir compte du retour d'expérience des Jeux de Tokyo 2020. Après évaluation par un jury indépendant, les meilleurs projets se verront proposer un financement. L'objectif de ces deux appels à projets est de lancer des travaux de recherche translationnelle transposables dans la préparation des athlètes français pour l'échéance de 2024.

Pour candidater avant le 20 juin à 12h :

<https://investissementsdavenir.agencerecherche.fr/ppr-performancesportive>